POURQUOI INDIQUER VOS SOURCES D'INFORMATION?

- Ajouter de la crédibilité
- Assurer une rigueur scientifique
- Permettre la validation de l'information par le lecteur ou la lectrice
- Respecter les droits d'auteurs

QUAND INDIQUER VOS RÉFÉRENCES?



Pour rendre justice au travail des auteurs, il est nécessaire d'indiquer vos références lorsque vous empruntez :



- Une idée, une opinion ou un argument provenant d'une autre personne, sous forme de citation ou de paraphrase
- Une information appuyée par un spécialiste du sujet
- Des données statistiques, des graphiques, des images, etc.



RAPPEL

Les auteurs que vous choisissez de citer peuvent être des individus, mais également des organisations (ex. ONU, Gouvernements).

Besoin d'aide? L'équipe de la bibliothèque est là pour toi. Campus de Québec Q2114-2117 • Campus de Charlesbourg C2537 Bibliotheques@cegeplimoilou.ca

